



Notice pour comprendre et remplir le
DOSSIER de DEMANDES DE SUBVENTIONS
Fonctionnement-Equipement ou Manifestation (animation)

Pièces à joindre à la demande

Le dossier dûment complété doit être utilisé par toute association sollicitant une subvention auprès de la ville de Saint-Quay-Portrieux. Il concerne le financement d'actions spécifiques (Manifestation ou Equipement) ou le fonctionnement général de l'association qui relève de l'intérêt général conformément aux règles nationales et communautaires applicables aux financements publics.

I) Pour une première demande de subvention à la ville de Saint-Quay-Portrieux:

- Le dossier de demande de subvention
- Copie des statuts de l'association
- Copie du récépissé de l'inscription préfectorale de l'association (N°RNA)
- Extrait de procès-verbal de l'organe délibérant daté et signé, portant le(s) nom(s), le(s) prénom(s), la fonction du(es) signataire(s), le nombre d'adhérents de l'association, le nombre de présents et le nombre de suffrage.
- Un RIB
- Une attestation d'assurance en cours de validité

II) En cas de renouvellement de bureau, modifications de statuts, siège social durant l'année 2017:

- Le dossier de demande de subvention
- Copie du récépissé de la déclaration de modification préfectorale
- Liste des membres composant le bureau avec Noms, Prénoms, Adresses, Téléphone et signatures.
- Nouveaux statuts
- Un RIB (en cas de changement de domiciliation bancaire)

III – Pour tous les cas :

- Le dossier de demande de subvention
- Une attestation d'assurance en cours de validité (sauf si en notre possession)

IV – Règlement portant sur l'obtention de subvention aux associations

Le règlement est consultable en Mairie et sur le site communal.

Pour rappel :

Les projets aidés doivent répondre à certaines conditions :

- 1 – L'intérêt public communal
- 2 – L'intérêt social
- 3 – Les retombées financières économiques et/ou de notoriété
- 4 – la recherche préalable d'autres aides financières

V – Définitions des types de subventions

1) Subvention de Fonctionnement :

La subvention de fonctionnement participe pour partie au budget nécessaire pour le fonctionnement normal de l'association. Si ce fonctionnement annuel comprend une ou plusieurs manifestations récurrentes, l'association demandera une subvention de fonctionnement annuelle pour toutes ces manifestations, dont elle inclura les coûts particuliers dans le budget prévisionnel annuel global.

2) Subvention de Manifestation (animation)

La subvention de Manifestation participe aux dépenses d'une manifestation **d'envergure** et/ou inhabituelle par rapport à l'activité normale de l'association. Inscrire **uniquement** les recettes et dépenses liées à cette Manifestation dans le prévisionnel de cette Manifestation.

3) Subvention d'équipement :

La subvention d'équipement participe à l'acquisition d'un équipement servant à la réalisation de son objet associatif.
Joindre un devis d'achat.



DEMANDE DE SUBVENTION de FONCTIONNEMENT d'EQUIPEMENT ou de MANIFESTATION

à renvoyer avant le 15 janvier 2018

Cadre réservé à l'administration

Dossier arrivé le : complet incomplet hors délai

Commissions :

Affaires sociales Mer et Littoral Culture/Animation Vie associative/Sport Education/Jeunesse Finances

	Montant(s) demandé(s)	Montant(s) accordé(s)
Fonctionnement		
Equipement		
Manifestation		

Je soussigné(e), _____, président de l'association, certifie exacts et sincères les déclarations et documents qui figurent dans la présente demande, et engage l'association à satisfaire aux contrôles règlementaires découlant de l'attribution éventuelle d'une subvention.

Fait à _____, le _____ Signature

I - Fiche d'informations de l'association

1 – Identification

Nom de l'association : _____

Adresse du siège social : _____

Nom de Président : _____

Adresse postale opérante : _____

Email du Président : _____ Téléphone : ____/____/____/____/____

Email du Référent : _____ Téléphone : ____/____/____/____/____

N° préfectoral (RNA) : _____ N° Siret : _____

Affiliation (Fédération) : _____ depuis le : _____

Agrément : _____ depuis le : _____

2 – Description de l'association

Objet de l'association (*objectifs*) :

Activité(s) en 2017 (servant ; l'intérêt public local ou l'intérêt social ou les retombées économiques ou la notoriété de la ville, conformément au règlement des subventions) *L'association peut fournir une copie de son rapport moral d'activités.*

3 – Adhésions à l'association en 2017

- Montant de l'adhésion : annuelle.....€ trimestriel€ autre.....€
- Nombre d'adhésions annuelles : Praticants : Dirigeants :
- Tarifs de prestations : cours collectif.....€ cours individuel.....€

Nombre d'adhérents	Quinocéens			Extérieurs			Montant cotisations		
	2015/16	2016/17	2017/18	2015/16	2016/17	2017/18	2015/16	2016/17	2017/18
- de 18 ans									
+ de 18 ans									

4 – Fréquence annuelle des réunions en 2017

de Bureau : de Conseil d'administration : de Membres :

5 – Salariat et valorisation du bénévolat en 2017

	Nombre	Temps de travail hebdomadaire	Qualifications Professionnelles utiles à l'activité associative	Type de Contrat
salariés				
bénévoles				

6 – Avantage en nature concédé par la ville en 2017

- Mise à disposition gratuite (salle ou équipement public) pour l'activité à l'année : oui non
 Nom de la salle/Equipement :
- Mise à disposition gratuite d'une salle du Centre de Congrès dans l'année : oui non
 Nombre :, Motif(s) :
- Mise à disposition gratuite d'une autre salle pour une activité occasionnelle : oui non
 Nom de(s) la salle (s) :
- Nombre :, Motif(s) :
- Prêt de matériel et aide du Service technique Municipal, nécessaire à l'activité : oui non
 Nombre :, Motif(s) :
-
- Accord d'occupation du Domaine public (Lieu public, rues, plage) dans l'année : oui non
 Nombre :, Motif(s) :

7 –Convention(s) avec la ville

L'association est-elle signataire de convention(s) avec la ville de Saint-Quay-Portrieux ? oui non

N°1 _____ valide jusqu'à _____

N°2 _____ valide jusqu'à _____

II – Rapport financier (Exercice du 1 janvier au 31 décembre 2017)

1) Compte de Résultat 2017 (L'association peut utiliser son propre tableau)

L'association doit fournir un compte de résultat sur l'exercice plein de l'année civile précédente*. Elle peut remplir le tableau suivant, ou fournir une copie de son budget si l'association est soumise aux obligations du plan comptable.

* Indiquer la mention « provisoire » si vos comptes ne sont pas encore arrêtés et validés. Même provisoires, les comptes doivent être établis sur 12 mois en indiquant toutes les dépenses et recettes réalisées et prévisibles jusqu'au 31 décembre. Le compte de résultat définitif sera à produire une fois arrêté et validé.

* Mention

Charges/Dépenses 2017	Montant	Produits/Recettes 2017	Montant
Charge/Dépenses restant de 2016		Produit/Recettes restant de 2016	
60 - Achats		70 - Ventes	
- Prestations de service		- Produits des fêtes (entrées...)	
- Consommables		- Participation usagers (cours...)	
- Fluides (Eau-gaz-Elec)		- Autre produits de Vente.....	
- Fourniture administratives		74 - Subventions	
- Entretien et petits équipements		- Saint-Quay Fonctionnement	
- Autres fournitures.....		- Saint-Quay Equipement	
61 – Services extérieurs		- Saint-Quay Manifestation	
- Locations		- Etat	
- Entretien et Réparation		- Région	
- Assurances		- Département	
- Documentation		- Intercommunalité	
- Divers		- Organismes sociaux (Caf)	
62 – Autres services extérieurs		- Fond européen	
- Rémunération honoraires		- Autres (Cnasea).....	
- Publicité-Publication-Imprimerie		75 - Produit de gestion courante	
- Frais Missions/Réception		- Cotisations	
- Frais Postaux		- Dons	
- Téléphonie / Internet		76 - Produits financiers	
- Service bancaire		- Intérêts Placements	
- Autres.....		- Autres.....	
63 – Impôt et Taxes		77 – Produits Exceptionnels	
- Sur les rémunérations		- Mécénat, Sponsoring	
- Autres Impôts/Taxes.....		- Autres dons	
64 – Charges de Personnel		78 – Reprise sur Amortissements	
- Rémunérations		-.....	
- Charges sociales			
- Autres charges personnel			
65 – Aut. charges gestion courante			
- Licences et engagements			
- Cotisations			
66 – Charges financières			
- Intérêts d'Emprunt			
- Autres			
67 – Charges exceptionnelles			
-.....			
68 – Dotations et Provisions			
-.....			
TOTAL		TOTAL	
Solde Exercice		Solde Exercice	
= Bénéfices de		= Perte de	

2) Contribution volontaire (*Rubrique facultative*)

Les sommes que vous indiquez sont à titre d'informations, elles ne sont pas inscrites dans votre comptabilité.

86 – Emploi des contributions en nature		87 – Contributions volontaires en nature	
- Secours en nature		- Bénévolat	
- Mise à disposition biens/Matériel		- Prestation en nature	
- Personnels bénévoles		- Dons en nature	

3) Situation Nette au 31 décembre 2017

L'association doit faire apparaître la correspondance entre sa comptabilité et sa trésorerie.

La situation nette correspond à l'ensemble des disponibilités de l'association (Caisse, Compte(s) courant(s), Compte(s) d'Épargne, le dernier jour de l'exercice (31 décembre)).

Situation Nette comptable au 31 décembre 2016	€	
		+
Solde Exercice 2017	€	
		=
Situation nette comptable au 31 décembre 2017	€	
Rapprochement bancaire (votre Trésorerie au 31 décembre 2017)		
Montant en Caisse	€	
		+
Montant sur le compte courant (au 31 décembre) <i>Joindre une copie du relevé bancaire de décembre</i>	€	
		-
Chèques de dépenses 2017 non décaissés <i>Indiquer l'objet des dépenses</i>	€	
-		
-		
-		
-		
-		
		+
Chèques de recettes 2017 non encaissés <i>Indiquer la nature des recettes</i>	€	
-		
-		
-		
		+
Montant de votre Epargne et autres Placements (au 31 décembre 2017) <i>Joindre la(es) copie du(es) relevé(s) bancaire(s)</i>	€	
-		
-		
		=
Situation nette comptable au 31 décembre 2017	€	

III – Budget Prévisionnel 2018 (Incluant les dépenses et recettes liées au fonctionnement, équipement et manifestations envisagées pour 2018) L'association peut utiliser son propre tableau.

L'association doit fournir un budget prévisionnel 2018 (année civile) dès lors qu'elle fait demande une subvention de fonctionnement et/ou d'équipement. **Si l'association ne fait qu'une demande de subvention Manifestation, ce Budget prévisionnel ne concernera que la Manifestation.** Les montants de toutes les autres subventions demandées, même si elles ne sont pas encore accordées, doivent figurer dans ce prévisionnel.

Charges/Dépenses Année 2018	Montant	Produits/Recettes Année 2018	Montant
60 - Achats		70 - Ventes	
- Prestations de service		- Produits des fêtes (entrées...)	
- Consommables		- Participation usagers (cours...)	
- Fluides (Eau-gaz-Elec)		- Autre produits de Vente.....	
- Fourniture administratives		74 - Subventions	
- Entretien et petits équipements		- Saint-Quay Fonctionnement	
- Autres fournitures.....		- Saint-Quay Equipement	
61 – Services extérieurs		- Saint-Quay Manifestation	
- Locations		- Etat	
- Entretien et Réparation		- Région	
- Assurances		- Département	
- Documentation		- Intercommunalité	
- Divers		- Organismes sociaux (Caf)	
62 – Autres services extérieurs		- Fond européen	
- Rémunération honoraires		- Autres (Cnasea).....	
- Publicité-Publication-Imprimerie		75 - Produit de gestion courante	
- Frais Missions/Réception		- Cotisations/adhésions	
- Frais Postaux		- Dons	
- Téléphonie		76 - Produits financiers	
- Internet		- Intérêts Placements	
- Service bancaire		- Autres.....	
- Autres.....		77 – Produits Exceptionnels	
63 – Impôt et Taxes		- Mécénat, Sponsoring	
- Sur les rémunérations		- Autres dons	
- Autres Impôts/Taxes.....		78 – Reprise sur Amortissements	
64 – Charges de Personnel		-.....	
- Rémunérations			
- Charges sociales			
- Autres charges personnel			
65 – Aut. charges gestion courante			
- Licences et engagements			
- Cotisations			
66 – Charges financières			
- Intérêts d'Emprunt			
- Autres			
67 – Charges exceptionnelles			
-.....			
68 – Dotations et Provisions			
-.....			
Total		Total	
Achat de l'Équipement		Fonds Propres	
TOTAL		TOTAL	
86 – Emploi des contributions en nature		87 – Contributions volontaires en nature	
- Secours en nature		- Bénévolat	
- Mise à disposition biens/Matériel		- Prestation en nature	
- Personnels bénévoles		- Dons en nature	

IV – Subvention de Fonctionnement 2018

La subvention de fonctionnement contribue à couvrir les charges courantes de fonctionnement de l’association. Indiquez sur un document joint votre projet d’activité annuel en indiquant vos activités et manifestations par ordre calendaire (servant l’intérêt public local ou l’intérêt social ou les retombées économiques ou la notoriété de la ville, conformément au règlement des subventions).

V – Subvention d’Equipement 2018

La subvention d’Equipement participe à l’acquisition d’un équipement lié à l’activité de l’association. Indiquez l’objet de l’équipement : _____

Joindre un devis d’achat

Indiquez une description de l’utilité de l’équipement pour vos actions ou votre activité : _____

VI – Subvention de Manifestation 2018 (animation)

La subvention de Manifestation participe aux dépenses liées à une manifestation particulière et indépendante de votre activité annuelle. Seules Les dépenses et recettes qui sont liées à la manifestation sont à reporter ici.

Indiquez une description de votre manifestation ;

Nom :

Lieu :

Date :

Durée :

Contenu-Déroulement-Programme :

Public visé (Nombre) :

Nombre de bénévoles mobilisés :

Budget Prévisionnel de la Manifestation en 2018

L’association peut utiliser son propre tableau.

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
A - Achat		A - Ressources propres	
- Prestations de service		B - Ventes	
- Matière et Fourniture		- Entrées	
B – Services extérieurs		- Inscription	
- Locations		- Buvette/Restauration	
- Assurances		C - Subventions	
- Publicité		- Etat	
- Déplacements/Missions		- Saint-Quay Manifestation	
- Divers		- Région	
C – Charges de personnel		- Département	
-		- Intercommunalité	
D – Frais Généraux		- Autres	
-		D – Produits exceptionnels	
E – Autres dépenses		- Sponsoring	
-		- Autres	
Coût total		Recettes total	